

ASSEMBLEE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

Section Togolaise de l'APF

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

**INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE TOGOLAISE
DEVANT LA XXXV^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

Paris, Juillet 2009

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, Président de l'Assemblée nationale du Gabon ;

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale Française ;

Excellences Messieurs les Présidents des Assemblées et chers collègues ;

Monsieur le Secrétaire Général Parlementaire de l'APF ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et consulaire ;

Chers collègues Honorables Parlementaires ;

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant toute chose, joindre ma voix à celles qui m'ont précédé, pour remercier la section française de notre Assemblée pour les attentions particulières dont la délégation qui m'accompagne et moi-même sommes l'objet, depuis que nous avons foulé le sol de l'hexagone.

Je me félicite par ailleurs de l'opportunité qui m'est donnée d'échanger sur l'impact de la crise financière et économique mondiale sur les pays francophones, et ainsi capitaliser les expériences de nos pays respectifs en vue de contribuer à trouver les approches de solutions idoines pour conjurer cette crise qui, pour le moins, remet en cause les efforts des pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté et s'inscrire plus résolument dans la voie de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Avant d'aborder brièvement la situation du Togo face à cette crise, je voudrais d'abord dire quelques mots sur les mécanismes de transmission de cette crise aux pays d'Afrique subsaharienne.

La région Afrique a bien présenté notre vision collective de cette crise, cependant permettez que la spécificité togolaise soit versée à la réflexion, connaissant les efforts que chacun d'entre nous fournit pour aider notre pays à sortir définitivement de sa longue crise socio-politique.

En effet, la croissance des économies d'Afrique subsaharienne dépend largement de l'évolution des économies des pays développés et de plus en plus des pays émergents comme la Chine et l'Inde.

Cette situation de dépendance reflète notamment la vulnérabilité des pays africains exportateurs de produits de base à faible valeur ajoutée. De plus,

dans les pays africains non pétroliers, les investissements sont financés en grande partie par l'aide publique au développement, même si certains pays bénéficient d'importants investissements directs étrangers.

De plus, les transferts de fonds des travailleurs migrants constituent un levier important sinon essentiel de la croissance économique dans certains pays africains. Il s'ensuit que l'impact classique des politiques industrielles et commerciales, et même sociales dans les pays développés, se trouve exacerbé avec l'avènement de la crise.

S'agissant de la crise financière, son effet aurait pu être très limité en raison de la faible intégration de nos pays à la finance internationale. En effet, les banques en Afrique subsaharienne sont plus des banques régionales. De ce fait, l'essentiel de leurs transactions financières se fait plus avec les banques britanniques et françaises qu'avec les banques américaines qui sont les plus touchées par la crise financière.

En conséquence, l'impact négatif et sensible de la crise mondiale actuellement observé par les pays africains, est essentiellement le fait de la crise économique induite par la crise financière.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Pour revenir à la situation qui prévaut au Togo suite à la crise financière et économique, elle est similaire à notre avis à la situation des autres pays d'Afrique subsaharienne au regard des mécanismes de transmission. Cependant, cette situation est particulière en raison de la vulnérabilité de l'économie togolaise après plus de 15 années de crise socio-politique.

Ainsi, les difficultés que connaissent les banques sont plutôt imputables à la longue crise politique puisque les banques togolaises n'ont pas de lien direct avec les banques internationales.

Les effets les plus tangibles de la crise qui sont observés au Togo proviennent essentiellement de l'effondrement des cours des produits exportés ainsi que de la baisse de la demande de ces produits en raison de la grave récession que connaissent les pays industrialisés.

Ces effets sont plus sensibles sur les filières du coton et des phosphates.

L'évolution des cours du coton montre qu'après avoir dépassé plus de 70 cents la livre à la fin de l'année 2007, ils sont tombés à près de 40 cents la livre en fin d'année 2008.

Pour les phosphates, les cours qui ont frôlé 1200 dollars la tonne métrique au début de l'année 2008 sont tombés à près de 400 dollars la tonne métrique à la fin de la même année. Au même moment, les productions du coton et des phosphates dans le pays ont chuté de manière drastique.

Pour ceux qui connaissent ces deux filières au Togo, ils seraient tentés d'imputer les contre-performances aux difficultés qu'elles traversent depuis plusieurs années. Si ces difficultés antérieures sont réelles, il n'en demeure pas moins que le peu de coton ou de phosphates qui est produit depuis l'année dernière n'a pu être placé sur le marché international, ce qui dénote de l'effet manifeste de la crise mondiale.

Compte tenu de l'importance de ces filières dans l'économie togolaise, les perspectives de croissance sont affectées par les difficultés qui les caractérisent.

En ce qui concerne les transferts de fonds des migrants, ils ont atteint presque l'équivalent de 15% du Produit Intérieur Brut avant la crise, ce qui signifie que si les pertes d'emploi annoncés aux Etats-Unis et en Europe touchent les migrants togolais, il est à craindre un effet notable sur l'économie nationale surtout en raison de l'absence de sécurité sociale aux Etats-Unis.

Pour l'instant, en observant les données fournies par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ces craintes ne se sont pas produites en 2008 et il est difficile de les appréhender avec exactitude pour l'année en cours.

Pour ce qui est de l'aide publique au développement, les tendances actuelles montrent qu'elles pourront s'accroître à moyen terme et ne risquent pas d'affecter négativement la situation économique.

En effet, pendant la longue crise socio-politique, les principaux partenaires au développement ont suspendu leur coopération avec le

Togo. Depuis 2006, la situation s'est nettement améliorée avec la signature de l'Accord Politique Global et la tenue en 2007 des élections législatives anticipées jugées transparentes par la communauté internationale.

De ce fait, sous la haute inspiration du Président Faure Essozimna Gnassingbé, le pays a pu engager des réformes économiques d'envergure avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Ainsi, le Togo a conclu un programme triennal au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) avec le Fonds Monétaire International.

Il a également conclu des programmes avec les autres partenaires multilatéraux et bilatéraux. La mise en œuvre satisfaisante de ces programmes a permis au pays d'atteindre le point de décision de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés en novembre 2008.

Les autorités s'activement maintenant à remplir les conditions pour l'atteinte du point d'achèvement de ladite initiative débouchant sur un important allègement de la dette extérieure y compris l'initiative pour l'allègement de la dette multilatérale.

Ces échéances permettent d'envisager un apport croissant d'aide publique au développement. Cependant, malgré les efforts pour assainir les finances de l'Etat, les effets de la crise risquent d'agir sur les recettes publiques notamment celles qui sont générées par les activités relevant du commerce international.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En guise de conclusion, il est important de relever que les effets les plus notables de la crise mondiale sur l'économie togolaise tiennent à la chute drastique des cours et à la demande des produits de base exportés que sont le coton et les phosphates.

Au-delà de cet impact, les effets exogènes et les calamités naturelles que le Togo a traversés après sa longue crise socio-politique rendent l'économie nationale très fragile.

Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics entendent poursuivre les réformes engagées depuis 2006, notamment en mettant en œuvre une stratégie complète de réduction de la pauvreté fondée sur le renforcement de la gouvernance, la consolidation des bases d'une croissance soutenue et durable, le développement du capital humain, la réduction des disparités régionales ainsi que le développement à la base.

Un programme d'actions prioritaires annexé à ce cadre stratégique permet d'allouer plus efficacement les ressources aux priorités publiques et de coordonner les interventions des partenaires techniques et financiers. L'un des plus grands défis à relever à cet égard, est la poursuite et le renforcement de la mobilisation des ressources concessionnelles indispensables à la satisfaction des besoins immenses des populations face aux ressources nationales limitées.

C'est le lieu de lancer un appel aux pays industrialisés afin qu'ils contribuent à concrétiser de la manière la plus efficace possible, les promesses faites pour juguler la crise notamment, les récentes décisions du G20.

La crise économique et financière peut, en effet, constituer une source d'opportunités commerciales et d'investissements dans l'espace francophone.

Le Togo, il faut le rappeler, y adhère pleinement et soutient la position commune de la région Afrique de notre organisation.

Les recommandations de notre région devraient s'insérer dans un cadre approprié avec une volonté politique sans faille, et une solidarité plus effective dans l'espace francophone.

Je vous remercie de votre aimable attention.